

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 7 JUILLET 2015

13 élus présents et représentés. Secrétaire de séance : A. Bourachot

Renouvellement contrat d'aide à l'emploi

Le contrat d'aide à l'emploi d'Alice Fauchère est reconduit pour l'année scolaire 2015-2016, sur 23 h/semaine. Il est financé par l'Etat à hauteur de 70 % sur 20 heures.

Location appartement 24 Grande Rue

L'appartement se libère le 14 juillet prochain et un nouveau locataire en prend possession dans la foulée. En regard des travaux de rénovation accomplis en 2013, le loyer est révisé et fixé à 450 €/mois.

Décisions modificatives budgétaires

- Suite au vol subi par la commune (véhicule, tracteur tondeuse, remorque, matériel divers), l'indemnisation de l'assurance s'élève à 11 823 € pour un montant global de rachat estimé à 23 170 €. Soit la somme de 11 347 € restant à financer. Il sera fait appel au compte « Travaux Bâtiments » en budget d'investissement (5 400 €), au compte de fonctionnement « Fourniture Entretien Voirie » (2 000 €) et à l'augmentation du FPIC à hauteur de 3 947 €. Les décisions modificatives budgétaires correspondantes ont été entérinées par le Conseil Municipal.
- La foudre lors de l'orage du 10 juin dernier avait endommagé le photocopieur de l'école. L'assurance prend le dégât en compte à hauteur de 1 098 €.
- Le remboursement des cautions de 2 appartements n'ayant pas été prévu au budget primitif, la somme nécessaire de 600 € est prise sur le compte Investissement « Travaux bâtiments ».

Transport sorties scolaires

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge le coût de transport des 2 sorties de fin d'année scolaire des enfants de l'école de Biozat. Le montant global de ces 2 déplacements totalise 581 €.

Questions diverses

Aire de jeux : elle est désormais clôturée et fonctionnelle. Mme le Maire remercie les employés communaux et les élus pour le travail accompli.

Projet cuisine école : les marchés ont été lancés vendredi 3 juillet et la consultation se terminera le vendredi 31 juillet.

Marché Trad' nocturne : l'Office de Tourisme du Bassin de Gannat propose, cet été, 3 marchés nocturnes : les samedi 11 juillet et 29 août à Gannat et le **samedi 8 août à Biozat**, de 18h à 23h. Au programme : visites guidées de l'église et exposition sur églises peintes, orgue de Barbarie, exposants terroir et artisanat, restauration sur place.

Fête patronale : elle se tiendra les **22 et 23 août** avec la soirée moules-frites du Comité des Fêtes, le samedi soir, et de nombreuses animations le dimanche organisées par la municipalité et les associations de la commune. La journée se terminera par la traditionnelle retraite aux flambeaux accompagnée, cette année, par la fanfare de Cognat Lyonne et le feu d'artifice autour de l'église.

En parallèle, se tiendra la finale régionale de labour à l'ancienne organisée par les Vieux Tracteurs de Limagne.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h15.